

monastère. Cependant, étant donnée l'impossibilité de trouver ailleurs dans l'intérieur de la cité un espace appartenant à la commune et suffisamment vaste pour l'édification de l'hôtel de ville, le Consulat décida de passer outre à ces clauses de servitude. Le 5 septembre 1646 monseigneur Camille de Neufville, lieutenant du roi, accompagné du prévôt des marchands, messire Pierre de Sève, baron de Fléchères et des échevins Rémond Séverat, François Basset, Pierre Cholier et Barthélemy Honorat, posait la première pierre du magnifique monument dont l'architecte Simon Maupin avait fourni le dessin et les plans. Le nouvel Hôtel de Ville, dont la construction dura neuf années (il ne fut terminé qu'en 1655), transforma très heureusement ce quartier désert et sauvage des Vieux Fossés. On laissa à l'ouest, devant la façade principale et le monastère des Dames de Saint-Pierre, un vaste espace rectangulaire qui semblait prétendre au respect de la convention du 26 mars 1555 et qui prit le nom de place des Terreaux. Au-devant de la façade orientale de l'hôtel de ville, on dessina un jardin à parterres qui s'étendait jusqu'au point de départ de l'ancienne rue du Griffon. Mais les Dames de Saint-Pierre n'avaient point accepté cette violation, par le Consulat, de la convention qui leur donnait des droits sur les terrains des vieux fossés, et elles sommèrent le Consulat d'avoir à démolir, avant même qu'il fût terminé, le chef-d'œuvre de Simon Maupin. Le procès dura de longues années et ce ne fut qu'en 1660 qu'une transaction intervint entre les deux parties. Pour célébrer sa victoire, le Consulat fit élever cette même année, sur la place des Terreaux, une pyramide à quatre faces. Cette pyramide était bientôt remplacée par une fontaine triangulaire dont l'eau tombait en nappe dans trois vasques superposées. Cette fontaine devait être démolie en 1699.

Quant aux processives dames de Saint-Pierre qui, contre l'abandon de leurs droits, avaient obtenu une somme de vingt-quatre mille livres et divers privilèges de voirie, elles employèrent immédiatement cette somme à la construction d'un nouveau monastère. Elles en demandèrent les plans à l'architecte François de Royer de la Valfenière, gentilhomme avignonnais, et celui-ci leur fournit les dessins de la majestueuse façade qui, aujourd'hui encore, décore si magnifiquement le côté sud de la place des Terreaux.